



2006

COMPTE ADMINISTRATIF

Présentation détaillée

Ville de Rouen

Direction des finances et de la vie associative

Résultats du Compte Administratif 2006

Analyse de la situation budgétaire et financière

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, les divers documents concernant le **compte administratif de l'exercice 2006**.

Le compte administratif regroupe toutes les opérations de l'exercice prévues au budget primitif de l'année précédente, et les décisions modificatives, qui ont été autorisées préalablement par le Conseil Municipal.

Il permet en outre d'analyser, le taux de réalisation des postes budgétaires de dépenses et l'encaissement des recettes prévues au budget de la Ville comparé aux prévisions.

Véritable bilan de l'exercice écoulé, il fait ressortir en dépenses, comme en recettes, d'une part, le montant des **opérations réellement effectuées** et d'autre part, **celles restant à réaliser**, pour ce qui concerne la section d'investissement.

Ayant la même structure que les budgets prévisionnels (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives), il comporte les opérations du budget principal et des budgets annexes **du Théâtre Duchamp-Villon et des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.**

La situation financière de la Ville à la clôture de l'exercice résulte de la différence entre les recettes et les dépenses effectuées au cours de l'année 2006 : il s'agit du **résultat brut** de l'exercice, lequel traduit les données financières spécifiques de l'exercice. L'adjonction au résultat brut des **résultats de l'exercice antérieur** (soldes de clôture au 31 décembre 2005), constitue le **résultat de clôture cumulé, lequel donne la mesure exacte de la situation financière globale de la Ville à chaque fin d'exercice.**

Au résultat de clôture cumulé, il faut ajouter les prévisions de recettes et de dépenses **restant à réaliser**, qui sont nécessaires à l'achèvement des travaux en cours, pour obtenir le **résultat net**.

Le compte administratif constitue donc l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice.

I./ LES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

1 - Les résultats de l'exercice 2006

1.1 - Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2006 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent **comparativement aux années 1998-2005, les résultats bruts** (opérations d'ordre comprises) suivants :

	1998	1999	2000
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 6.685.914,39	+ 18.364.652,26
Investissement	- 2.390.417,44	+ 7.453.367,95	- 14.216.326,57
TOTAL	+ 11.449.999,05	+ 14.139.282,34	+ 4.148.325,69

	2001	2002	2003
Fonctionnement	+ 14.664.201,79	+ 7.014.690,44	+ 7.297.590,93
Investissement	+2.670.008,38	+ 10.405.631,48	+ 773.254,46
TOTAL	+ 17.334.210,17	+ 17.420.321,92	+ 8.070.845,39

	2004	2005	2006
Fonctionnement	+ 7.291.926,06	+ 8.215.799,57	+ 6.993.065,29
Investissement	+ 1.888.475,68	+ 9.041.407,04	- 13.393.398,61
TOTAL	+ 9.180.401,74	+ 17.257.206,61	- 6.400.333,22

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) :

	1998	1999	2000
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 7.406.672,64	+ 19.842.165,81
Investissement	- 13.262.979,64	- 5.809.611,68	- 20.025.938,25
TOTAL	+ 577.436,85	+ 1.597.060,96	- 183.772,44

	2001	2002	2003
Fonctionnement	+ 15.885.561,02	+ 8.913.332,15	+ 9.048.869,74
Investissement	- 16.578.052,57	- 5.928.073,86	- 5.261.560,82
TOTAL	- 692.491,55	+ 2.985.258,29	+ 3.787.308,92

	2004	2005	2006
Fonctionnement	+ 8.778.713,80	+ 11.939.880,57	+ 8.993.065,29
Investissement	- 3.373.085,14	+ 9.308,47	- 3.444.209,57
TOTAL	+ 5.405.628,66	+ 11.949.189,04	+ 5.548.855,72

Le résultat de clôture 2006 s'établit en conséquence à + 5.548.855,72 €.

En terme de **résultats nets**, c'est-à-dire après la prise en compte des restes à réaliser d'investissement, lesquels vont conditionner les disponibilités de la décision modificative n°2 (budget supplémentaire ou décision modificative n°2 du budget 2007) la situation du compte administratif 2006 s'établit ainsi :

	1998	1999	2000
Fonctionnement	+ 13.840.416,49	+ 7.406.672,64	+ 19.842.165,81
Investissement	- 13.119.658,24	- 5.929.159,09	- 20.025.938,25
TOTAL	+ 720.758,25	+ 1.477.513,55	- 183.772,44
	2001	2002	2003
Fonctionnement	+ 15.885.561,02	+ 8.913.332,15	+ 9.048.869,74
Investissement	- 15.054.103,07	- 6.554.308,63	- 7.562.081,33
TOTAL	+ 831.457,95	+ 2.359.023,52	+ 1.486.788,41
	2004	2005	2006
Fonctionnement	+ 8.778.713,80	+ 11.837.401,11	+ 8.993.065,29
Investissement	- 5.854.636,44	- 2.661.654,12	+ 822.577,35
TOTAL	+ 2.924.077,36	+ 9.175.746,99	+ 9.815.642,64

Compte tenu de la réforme M14 et de sa circulaire d'application du 24 janvier 2006 qui porte notamment sur la comptabilisation des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et des provisions spéciales pour garantie d'emprunt (compte 144), le résultat de la section de fonctionnement est majoré du même montant qu'est minoré le résultat de la section d'investissement (soit **422.485,77€**). Par conséquent, le résultat de clôture 2006 demeure inchangé à **+ 5.548.855,72 €**.

Conformément au compte de gestion 2006 du comptable public, les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement sont arrêtés à **+9.415.551,06 €** et à **- 3.866.695,34 €**.

Une fois pris en compte les restes à réaliser, les résultats repris en DM2 2007 seront ainsi arrêtés à :

	2006
Fonctionnement	+ 9.415.551,06
Investissement	+ 400.091,58
TOTAL	+ 9.815.642,64

1.2 - Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des **mouvements réels budgétaires** tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

EN EUROS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
FONCTIONNEMENT							
Recettes	145 159 211	133 522 887	132 636 194	141 355 400	142 717 527	147 815 512	150 735 469
Dépenses	119 694 430	122 661 508	122 430 279	128 543 286	127 714 796	128 928 733	131 477 166
Solde	+ 25 464 781	+ 10 861 379	+ 10 205 915	+ 12 812 114	+ 15 002 731	+ 18 866 779	+ 19 258 303
INVESTISSEMENT							
Recettes	21 699 505	27 697 428	26 691 725	34 432 127	28 278 362	30 648 628	29 311 667
Dépenses	45 234 283	41 066 763	34 287 074	47 167 309	41 662 773	45 715 929	54 970 304
Solde	-23 534 778	-13 369 335	-7 595 349	-12 735 182	- 13 384 411	- 15 067 300	- 25 658 636
SOLDE GENERAL	+ 1 930 003	- 2 507 956	+ 2 610 566	+ 76 932	+ 1 618 320	+ 3 819 479	- 6 400 333

Les informations sont celles figurant dans les documents budgétaires établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Le résumé des masses budgétaires calculé chaque année et annexé au présent rapport permet de dégager les évolutions des différents postes comptables mais aussi d'interpréter de façon pertinente les soldes de gestion (épargnes de gestion, brute et nette).

Afin d'assurer la conformité du calcul de la capacité d'autofinancement au regard de l'instruction M14 (version du 01/01/2006), les produits de cession d'actif (article 775) sont comptabilisés comme une ressource de la section d'investissement (chapitre 024 du budget).

Le présent document retrace les principales évolutions constatées au compte administratif 2006 mais aussi au cours des dernières années.

1.3 - Les résultats budgétaires développés (ordres, réels et résultats antérieurs reportés)

En résumé, l'exercice 2006 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	131.477.165,89
Recettes réelles de fonctionnement	150.735.469,23
SOUS TOTAL	19.258.303,34
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	13.138.023,86
Recettes d'ordre de fonctionnement	872.785,81
SOUS TOTAL	- 12.265.238,05
Excédent sur l'exercice 2006	6.993.065,29
Excédent antérieur reporté	2.000.000,00
Résultat de la section de fonctionnement 2006	8.993.065,29
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	54.970.304,29
Recettes réelles d'investissement	39.251.548,20
SOUS TOTAL	- 15.718.756,09
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	1.346.204,77
Recettes d'ordre d'investissement	13.611.442,82
SOUS TOTAL	12.265.238,05
MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)	
Dépenses	27.117.863,00
Recettes	27.117.863,00
Déficit sur l'exercice 2006	- 3.453.518,04
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat d'investissement reporté 2005	9.308,47
Résultat global de la section d'investissement 2006	- 3.444.209,57
Résultat global de l'exercice 2006 (hors restes à réaliser)	+ 5.548.855,72

Au 31 décembre 2006, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **+ 8.993.065,29 €**.

La section d'investissement présente un résultat de clôture de **- 3.444.209,57 €**.

Au total, comme indiqué plus haut, le **résultat brut de clôture** de la situation financière cumulée s'élève à **+ 5.548.855,72 €**.

En tenant compte des **restes à réaliser** soit **6.990.414,10 €** en dépenses et **11.257.201,02 €** en recettes, le résultat net est excédentaire à concurrence de **+ 9.815.642,64 €**.

2 - Les principaux enseignements du compte administratif 2006

Avant de procéder à l'analyse des différents postes du tableau annexé intitulé « **résumé des masses budgétaires** », il convient de souligner les principaux éléments financiers caractéristiques de l'année 2006.

2.1- Un maintien de la tendance observée depuis 2002 concernant un taux d'exécution du budget optimal.

L'amélioration des taux d'exécution du budget en 2006 concerne autant la section de fonctionnement que d'investissement. Elle confirme, par ailleurs, la tendance observée lors du vote des quatre derniers comptes administratifs.

Evolution des taux de réalisation des crédits de fonctionnement.

Evolution des taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Crédits ouverts	134,36	134,06	126,43	127,76	128,3	131,62	130,95	132,98	135,59
Montants mandatés	124,66	126,88	119,69	122,66	122,43	128,54	127,71	128,93	131,48
Taux de réalisation	92,78%	94,64%	94,66%	96%	95,42%	97,65%	97,52%	96,95%	96,97%

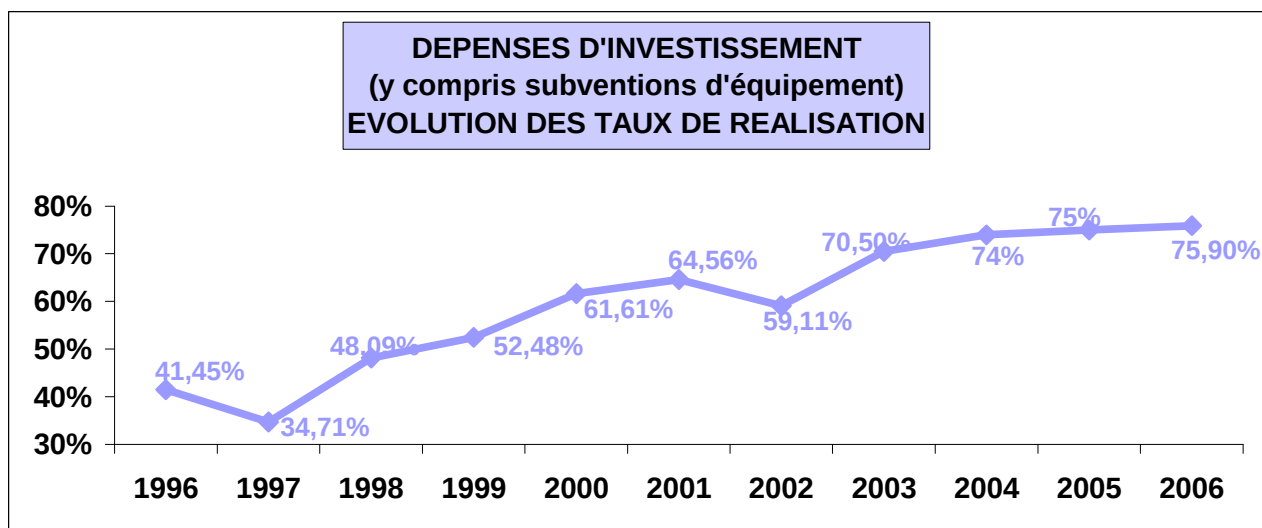
Le tableau ci dessus indique qu'en 2006 le taux d'exécution des dépenses atteint un niveau équivalent à celui constaté ces deux dernières années.

Ainsi, le rapprochement progressif de la prévision à la réalité de la dépense permet comme les années passées de recourir à l'impôt au plus près des besoins.

Evolution des taux de réalisation des crédits d'investissement.

La gestion de l'ensemble de nos investissements sous la forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement atteint en 2006 un rythme régulier grâce à un travail de suivi réalisé entre les différents services municipaux concernés. Depuis la généralisation en 2002 à l'ensemble de nos investissements d'une gestion pluriannuelle, les taux d'exécution constatés chaque année n'ont cessé de s'améliorer. Ils correspondent au rapport entre les crédits mandatés au budget et les crédits prévus.

En effet, ils sont passés de **59%** en 2002 à près de **70,50%** en 2003, **74%** en 2004, **75%** en 2005. En 2006, le taux de réalisation atteint un excellent niveau avec **75,90%** des crédits ouverts qui ont été mandatés. Le tableau ci-après montre l'évolution au cours des dernières années des taux de réalisation des dépenses d'investissement en tenant compte des subventions d'équipement et des fonds de concours. Ces derniers financent, en effet, des dépenses d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas assurée par la Ville de Rouen.



Alors que les taux d'exécution atteignaient des niveaux très faibles en 1997 avec un peu moins de **35 %**, ce taux a augmenté de plus de **40 points** en 9 années.

La gestion en autorisations de programme et crédits de paiement a permis d'améliorer l'adéquation entre les crédits ouverts au budget et les crédits réellement mandatés. Cette optimisation de l'inscription budgétaire aux besoins réels évite l'inscription prématurée d'emprunts lors de l'élaboration du budget primitif.

D'autre part, le montant total mandaté en 2006 concernant les investissements s'élève à **40,85 M€** soit un montant supérieur à 2005 puisqu'il était de **29,76 M€**. Ce point est particulièrement important puisque ce sont plus de **10 M€** qui auront été investis en plus en 2006 par rapport à la moyenne annuelle de ces 5 dernières années. Il s'agit d'une accélération des investissements au profit des Rouennais tout à fait remarquable.

Les subventions d'investissement perçues en 2006 s'élèvent à **5,65 M€** contre **3,51 M€** en 2005. On constate une légère augmentation du taux de subvention sur les investissements propres puisqu'il se situe aux environs de **13,83%** (**11,80%** en 2005).

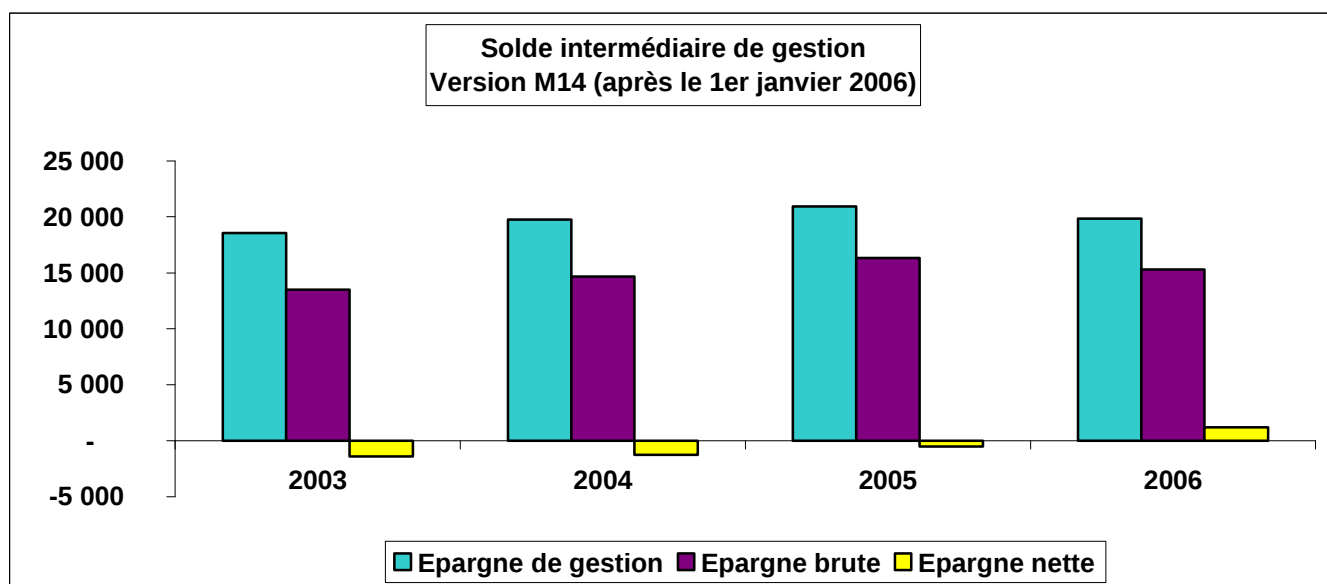
2.2. Des ratios d'épargne à un bon niveau et une épargne nette positive.

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, elle constitue une composante de l'autofinancement susceptible d'être affectée à la section d'investissement pour financer le remboursement en capital de la dette et éventuellement les autres dépenses d'investissement.

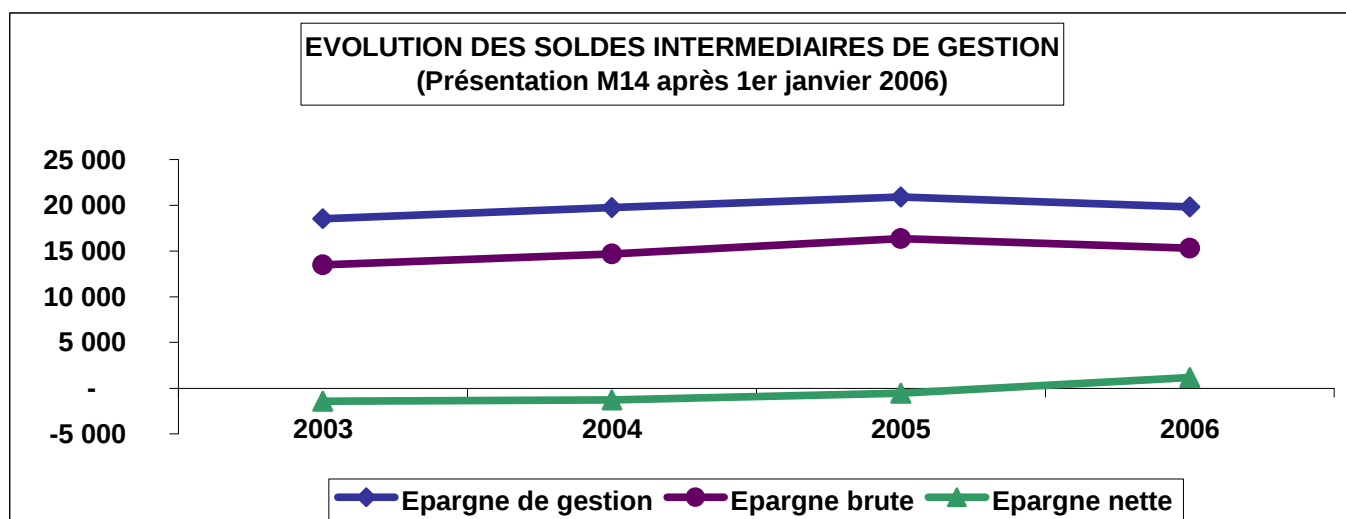
Lors de la prévision budgétaire, l'exercice consiste à définir un juste équilibre entre le niveau de ressources fiscales permettant notamment la constitution d'une épargne brute et le montant prévisionnel des emprunts inscrits au budget. Les dépenses d'investissement sont en effet financées par différents moyens : l'épargne brute, les ressources issues d'emprunts et les autres ressources propres à la section d'investissement.

Cet arbitrage doit permettre de maintenir un **niveau de ratio de désendettement** cohérent par rapport aux capacités financières de la ville de Rouen. Le ratio de désendettement correspond au rapport entre l'épargne brute annuelle et l'encours total de la dette, il se mesure en années. Ainsi, le seuil d'alerte communément admis est de **15 ans**, la ville de Rouen se situe largement en dessous (**9,31 ans**). Pour mémoire, en 1997, ce seuil étant de **10,7 ans**, il était de **9,9 ans** en 2003.

Présentation selon réforme M14 (recette de cession d'actif en ressource d'investissement et subvention d'équipement en dépense d'investissement)



Version M14 après le 1er janvier 2006	CA 2003	CA 2004	Evolution CA03/CA04	CA 2005	Evolution CA04/CA05	CA 2006	Evolution CA05/CA06
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	123 540	125 630	1,69%	128 010	1,89%	131 477	2,71%
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	137 627	140 298	1,94%	144 347	2,89%	146 783	1,69%
Epargne de gestion	18 541	19 763	6,59%	20 934	5,93%	19 848	-5,19%
Epargne brute	13 496	14 670	8,70%	16 334	11,34%	15 306	-6,29%
Epargne nette	- 1 409	- 1 272	9,72%	- 532	58,18%	+ 1 187	323,12%



Après une remontée progressive, ces trois dernières années, l'épargne nette dégage un solde positif. L'épargne brute est toujours bien orientée à un niveau sensiblement équivalent à celui constaté en 2005, la bonne tenue de l'épargne brute est la résultante d'une épargne de gestion toujours à un haut niveau et d'une maîtrise de la charge des intérêts de la dette par l'utilisation d'une ingénierie financière performante.

3 - L'évolution détaillée des recettes et des dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget principal permet de mieux appréhender les principaux facteurs explicatifs **des différents soldes de gestion.**

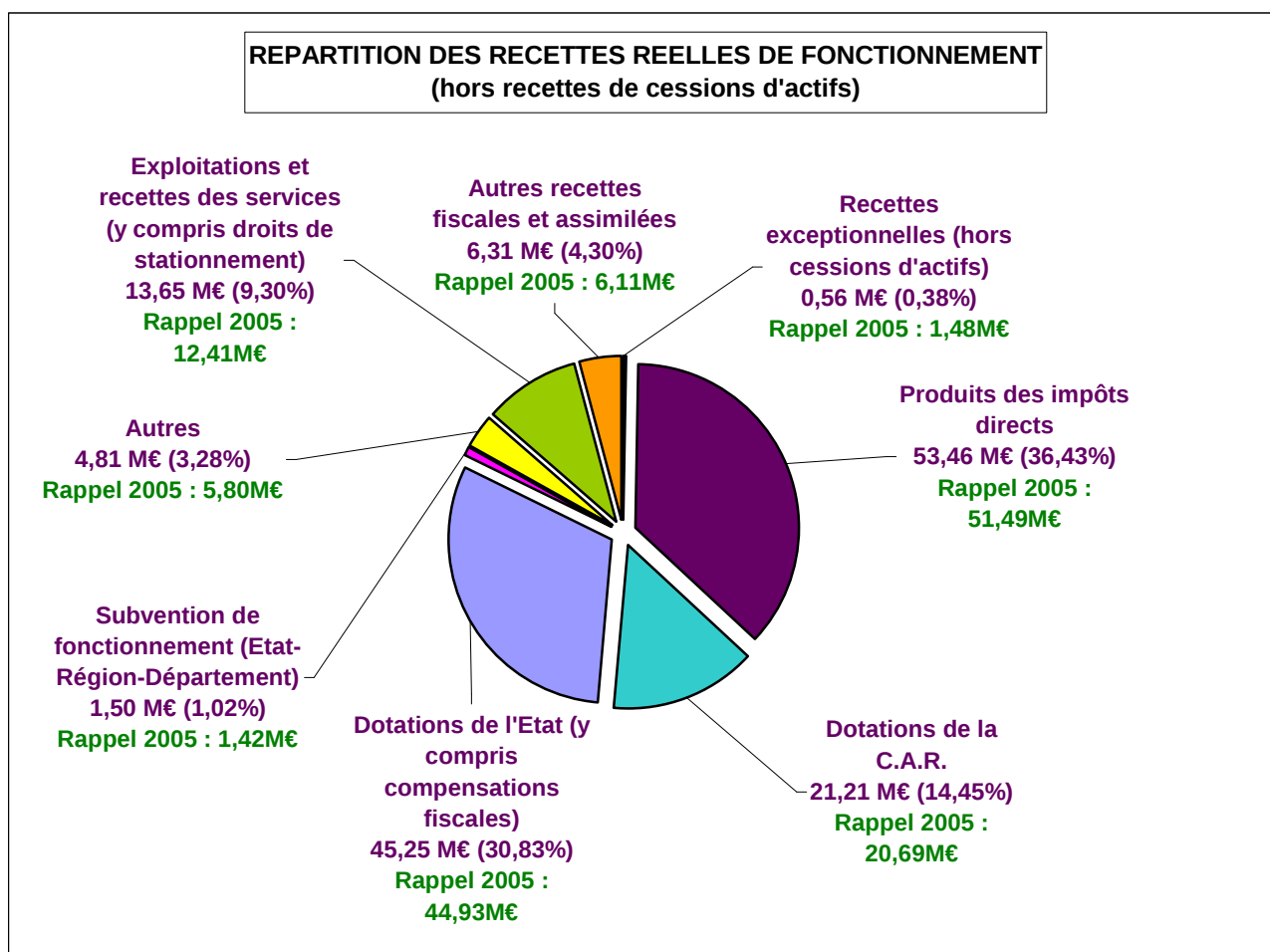
L'analyse des différents postes fait l'objet de la partie II du présent document.

II./ LES RÉSULTATS DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

1 - L'analyse des recettes réelles de fonctionnement

	2003	2004	Evolution 2003/2004	2005	Evolution 2004/2005	2006	Evolution 2005/2006
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	137 626 759 €	140 298 408 €	1,94%	144 343 303 €	2,88%	146 783 575 €	1,69%
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	141 355 401 €	142 717 528 €	0,96%	147 815 513 €	3,57%	150 735 469 €	1,97%

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une **évolution plus faible** que l'an passé mais qui est proche de celle constatée sur la période 2003/2004.



Ce schéma confirme à nouveau la tendance observée depuis la création de la communauté de l'agglomération rouennaise et le passage à un système de taxe professionnelle unique à savoir l'importance relative des dotations perçues par la ville. Le produit des impôts ne représente qu'un peu plus de **36%** alors que les dotations de l'Etat et de la CAR, sur lesquelles la ville n'a pas de prise, constituent environ **45%** du total des recettes réelles de fonctionnement. La répartition étant quasi-identique à l'an passé.

**Structures des principales recettes de fonctionnement dans le total des recettes réelles (y compris recettes de cessions d'actifs)
1999 - 2006**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005 (2)	2006
Impôts directs locaux	44,47 %	34,20 %	33,64 %	34,27 %	32,98 %	34,65 %	34,83 %	35,67 %	36,43 %
Dotations de la C.A.R.		13,07 %	14,33 %	14,33 %	14,36 %	14,89 %	14,00 %	14,33 %	14,45 %
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	32,46 %	28,92 %	32,03 %	33,18 %	31,30 %	31,32 %	30,39 %	31,12 %	30,83 %
Recettes autres (1)	23,07 %	23,81 %	20 %	17,46 %	21,36 %	19,14 %	20,78 %	18,88 %	17,99 %

(1) Les « autres recettes » se composent des recettes exceptionnelles, des subventions de fonctionnement et des recettes des services.

(2) Hors cessions d'actifs conformément à la M14, version après le 01/01/2006

1.1. Les dotations de l'Etat : 45,25 M€

Ce poste récapitule l'ensemble des concours financiers de l'Etat au profit de la Ville de ROUEN.

Il se décompose de la manière suivante :

- les dotations de l'Etat hors compensations fiscales pour **41,47 M€**,
- les compensations fiscales liées à des exonérations décidées par le législateur, sur la taxe d'habitation, et sur les taxes foncières bâties et non bâties pour **3,78 M€**.

Au total, ces dotations évoluent faiblement en 2006 soit **+ 0,72 %**.

Au sein de ce poste, la dotation forfaitaire représente **87,43 %**, elle augmente de **1,14%**.

Il est à noter que **la dotation de solidarité urbaine** augmente encore cette année de **5%** après **5%** l'an passé, passant de **1.763.665 €** en 2005 à **1.851.848 €** en 2006.

Les compensations fiscales décidées par la loi au titre de la taxe d'habitation et du foncier bâti ainsi que les abattements de base de taxe professionnelle conservés par la ville de Rouen représentent **3,78 M€** et sont un peu en retrait par rapport à 2005 (**3,98 M€**). Cette baisse résulte pour l'essentiel de la diminution de la dotation de compensation de la taxe professionnelle qui joue un rôle de variable d'ajustement au sein de l'enveloppe de dotation distribuée par l'Etat aux collectivités locales.

1.2. Les dotations de la Communauté d'Agglomération Rouennaise : 21,21 M€

Depuis 2000, la CAR (Communauté d'Agglomération de Rouen) verse à la ville de Rouen deux types de dotations. Elles se composent en **une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire**.

	2003	2004	2005	2006
Dotation de Solidarité Communautaire	3 025 051,08	3 053 729,00	2 260 825,00	2 819 826,00
Attribution de Compensation	17 276 684,51	18 199 372,71	18 434 626,00	18 395 206,00
TOTAL	20 301 735,59	21 253 101,71	20 695 451,00	21 215 032,00

L'attribution de compensation est restée stable à **- 0,21%** pour se situer à **18,39 M€**.

La Dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C.) a progressé et est passée de **2,26 M€** en 2005 à **2,82 M€** en 2006. Cette évolution favorable résulte pour sa plus grande partie de la dynamique positive des bases fiscales de taxe professionnelle sur le territoire de Rouen qui rentre en compte dans le calcul de la D.S.C.

1.3. Le produit des impôts directs : 53,46 M€

Le produit des impôts directs correspond aux impôts ménages (taxe d'habitation et taxes sur le foncier bâti et non bâti). Il s'élève en 2006 (y compris rôles supplémentaires) à **53,46 M€**. Il prend en compte à la fois une augmentation des taux de **1%** et des bases de l'ordre de **2,55%** (dont **1,8%** au titre de la revalorisation forfaitaire annuelle votée par le parlement).

1.3.1 Les bases d'imposition et les taux d'imposition

Les bases d'imposition

Evolution des bases définitives depuis 2000 (en millions d'euros) :

En M€	2000	%	2001	%	2002	%	2003	%	2004*	%	2005	%	2006	%
Taxe d'habitation	105,94	2,30%	107,57	1,50%	110,70	2,90%	113,47	2,50%	117,09	3,2 %	122,24	4,40%	125,34	2,53%
Taxe foncière bâti	118,97	1,90%	117,46	-1,30%	120,66	2,70%	123,68	2,50%	127,18	2,8 %	130,21	2,38%	133,60	2,61%
Taxe foncière non bâti	0,21	0,00%	0,24	14,30%	0,25	4,20%	0,21	-1,60%	0,22	4,7 %	0,21	-4,55%	0,23	6,13%
TOTAL	225,12	2,10%	225,27	0,10%	231,61	2,80%	237,36	2,50%	244,49	3,03 %	252,66	3,32%	259,17	2,57%

Au total, les bases ont été caractérisées par une croissance de **2,57%** entre 2005 et 2006, il s'agit d'une augmentation moyenne sur la période.

Pour information, voici l'évolution des bases de taxe professionnelle (pour la seule ville de Rouen):

En M€	2003	%	2004	%	2005	%	2006	%
Taxe Professionnelle	196,25	16,45%	205,35	4,64 %	223,02	8,60%	223,31	0,13%

Comparaison de l'évolution des bases d'imposition de la ville de Rouen par rapport aux grandes villes de France :

	Evolution (1) Grandes villes de France	Evolution (1) Ville de Rouen	Evolution (2) Ville de Rouen
Taxe d'habitation	+ 3,07%	+ 3,31 %	+ 2,50 %
Taxe sur le foncier bâti	+ 3,06%	+ 2,59 %	+ 2,60 %
Taxe sur le foncier non bâti	- 6,39%	+ 12,94 %	+ 6,10 %

(1) Evolution de 2005 à 2006 entre les bases définitives de 2005 et notifiées de 2006 (source AMG VF)

(2) Evolution de 2005 à 2006 entre les bases définitives uniquement (avec rôles supplémentaires)

La fiscalité directe locale des grandes villes est marquée par une légère progression de l'assiette fiscale en 2006. Les bases de la taxe d'habitation progressent en valeur et en moyenne de **+3,07%** par rapport à 2005. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties progressent de **+3,06%**.

Cette évolution dissimule des écarts importants entre les collectivités. Les grandes villes de France se répartissent de la manière suivante :

Evolution des bases	Entre 0% et 2%	2% et 3%	> à 3%
Taxe d'habitation	4,25%	34%	61,70%
Taxe foncière	8,50%	44,68%	46,80%

Une grande partie des villes de France sous le régime de la taxe professionnelle unique (entre 55% et 60%) connaît une évolution de ses bases supérieure à **3%**.

Evolution des bases définitives de la ville de Rouen entre 2004 et 2006 :

	2004	2005	2006
Taxe d'habitation	+ 3,2 %	+ 4,4 %	+ 2,5 %
Taxe foncière	+ 2,8 %	+ 2,38 %	+ 2,6 %
Taxe sur le foncier non bâti	+ 4,7 %	- 4,55 %	+ 6,1 %

L'ensemble de ces éléments confirme **le dynamisme retrouvé de notre ville**. La politique volontariste d'aménagements urbains et le développement de logements nouveaux constituent un facteur favorable de croissance des bases d'imposition physiques c'est à dire hors revalorisation forfaitaire. Elle permet à la ville de Rouen de se situer dans la fourchette haute comparée aux évolutions moyennes constatées dans les grandes villes de France.

Les taux d'imposition

L'association des grandes villes de France a édité un document permettant de mesurer les taux moyens des grandes villes de France à TPU pour l'année 2006 :

	Taux moyen Grandes villes de France 2006	Ville de Rouen 2006
Taxe d'habitation	20,29 %	19,99 %
Taxe sur le foncier bâti	22,25 %	21,01 %

Cette étude de l'AMGVF confirme que la ville de Rouen reste **en dessous des taux moyens nationaux des grandes villes de France à TPU**.

1.4. Les autres recettes fiscales ou assimilées et dotations: 6,87 M€

Il s'agit du fond départemental de la taxe professionnelle mais aussi des droits de mutation, de différentes taxes perçues au profit de la ville comme la taxe sur l'électricité (**1.874.889 €**), la taxe de séjour (**148.592 €**) ou la taxe due sur les emplacements publicitaires (**59.878 €**).

1.4.a Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP): 0,55 M€

Ce fonds est géré par le Conseil Général de la Seine-Maritime, il est alimenté par le produit de l'écrêtement des bases de taxe professionnelle provenant des établissements dits « exceptionnels ». Ces derniers possèdent des bases de taxe professionnelle rapportées à la population de la commune d'implantation deux fois supérieures à la moyenne nationale des bases communales de taxe professionnelle par habitant.

Ce fonds est ensuite réparti par le Conseil Général notamment en faveur des communes dites « concernées » lorsque le nombre de salariés de l'établissement se situant à proximité (à savoir Renault Cléon) résidant dans la commune en l'occurrence Rouen multiplié par 4 représente au moins **1%** de la population totale de la commune.

La ville de Rouen s'est ainsi vue attribuer par le Conseil Général une somme de **552.084 €** au titre du FDPTP (identique au montant de l'an passé **553.322 €**).

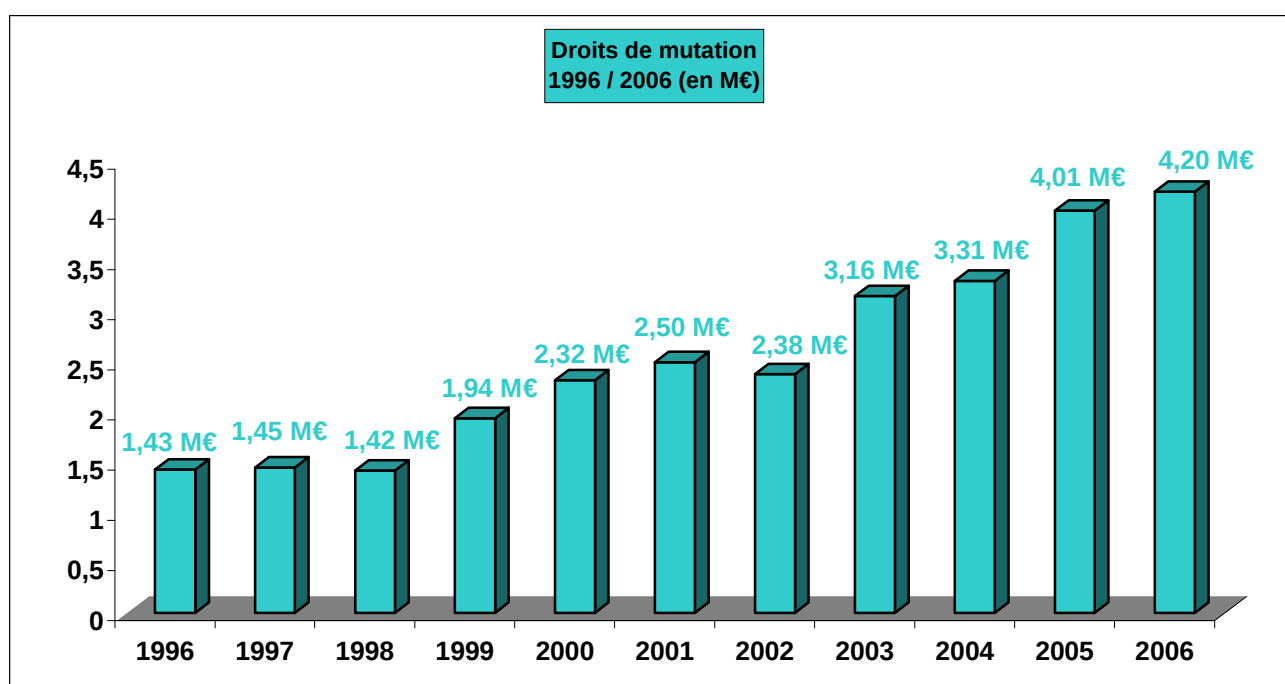
Le calcul s'est basé sur un nombre de salariés de Renault Cléon résidant à Rouen de **294**. Ce nombre multiplié par 4 soit **1176** représente plus de **1%** de la population Rouennaise.

1.4.b Les autres recettes fiscales et assimilées : 6,31 M€

La progression de ce poste **de + 3,43%** est essentiellement liée à l'évolution des recettes **de droits de mutation**. Ces dernières augmentent de **+ 4,89%** et représentent un niveau de recettes supplémentaires par rapport à 2005 de **+ 196 K€**. Le montant de la taxe sur l'électricité reste stable, de même que celle seules emplacements publicitaires.

On peut toutefois souligner une légère baisse de la taxe de séjour (**148.591 €**) qui après une très bonne année 2005 (**159.815 €**) revient au niveau de 2004 (**152.435 €**).

Evolution des droits de mutation de 1996 à 2006 :



Le dynamisme des droits de mutation est particulièrement significatif **depuis 2003** ce qui confirme la bonne tenue du marché de l'immobilier tant en volume qu'en valeur. Au-delà de ce facteur conjoncturel, les différents projets portés par la municipalité destinés à développer l'offre de logements sur la ville de Rouen est incontestablement une explication de l'accélération du recouvrement des droits de mutation.

1.5. Exploitations et recettes diverses des services : 13,65 M€

Ce chiffre est de bonne tenue. Il résulte d'un montant des droits de stationnement qui après une baisse en 2005 (**1.661.000 €**) revient à un niveau (**1.955.000 €**) proche de celui constaté en 2004 (**2.072.000€**)

Parmi les variations de recette importantes, il convient également de souligner le produit des entrées de l'exposition « Miroir du Temps » (**445.211 €** pour un montant prévu au budget primitif de **350.000 €**), ce résultat financier souligne le succès de cette manifestation.

On notera également les premiers résultats des produits encaissés dans le cadre du stationnement résidentiel (**83.925 €**).

1.6. Les recettes exceptionnelles hors cessions d'actifs : 4,95 M€

➤ **Recettes exceptionnelles : 0,56 M€**

Ce montant prend en compte le dénouement de certains contentieux (VANNIER SMAC ACIEROID) ou encore le remboursement d'assurance suite à divers sinistres.

1.7. Les subventions de fonctionnement : 1,50 M€

Ce poste recense les subventions versées **par l'Etat** (participation au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux Arts et du Conservatoire National Région), **par la Région** (participation au fonctionnement des gymnases, des stades et des piscines) et **du Département** (fonctionnement du Conservatoire National de Région, aide en faveur de la jeunesse avec l'opération tickets sports,...).

L'aide de ces différents partenaires hors subventions liées au personnel (emplois jeunes notamment) s'élève à **1.501.713,67 €** en 2006 contre **1.425.161 €** en 2005. Ce poste connaît une augmentation de **5,37%** qui résulte des financements obtenus via le programme européen « Spatial Métro ».

En revanche, les subventions provenant de l'Etat et du Département sont en baisse de respectivement **11,29%** et **11,51%**, les subventions de la Région (hors participations aux expositions) sont également en baisse du fait de la disparition du dispositif « Emplois Jeunes ».

1.8. Les autres recettes des services : 4,26 M€

Ce poste budgétaire se décompose en 2 grandes masses distinctes :

- Les recettes liées aux **charges de personnel** (remboursement assurance, participation salarié tickets restaurants ect ..) sont en diminution de **-13,33%** pour s'élever à **2,52 M€** en 2006 contre **2,91 M€** en 2005. Ces recettes sont caractérisées par des évolutions très contrastées d'une année sur l'autre.

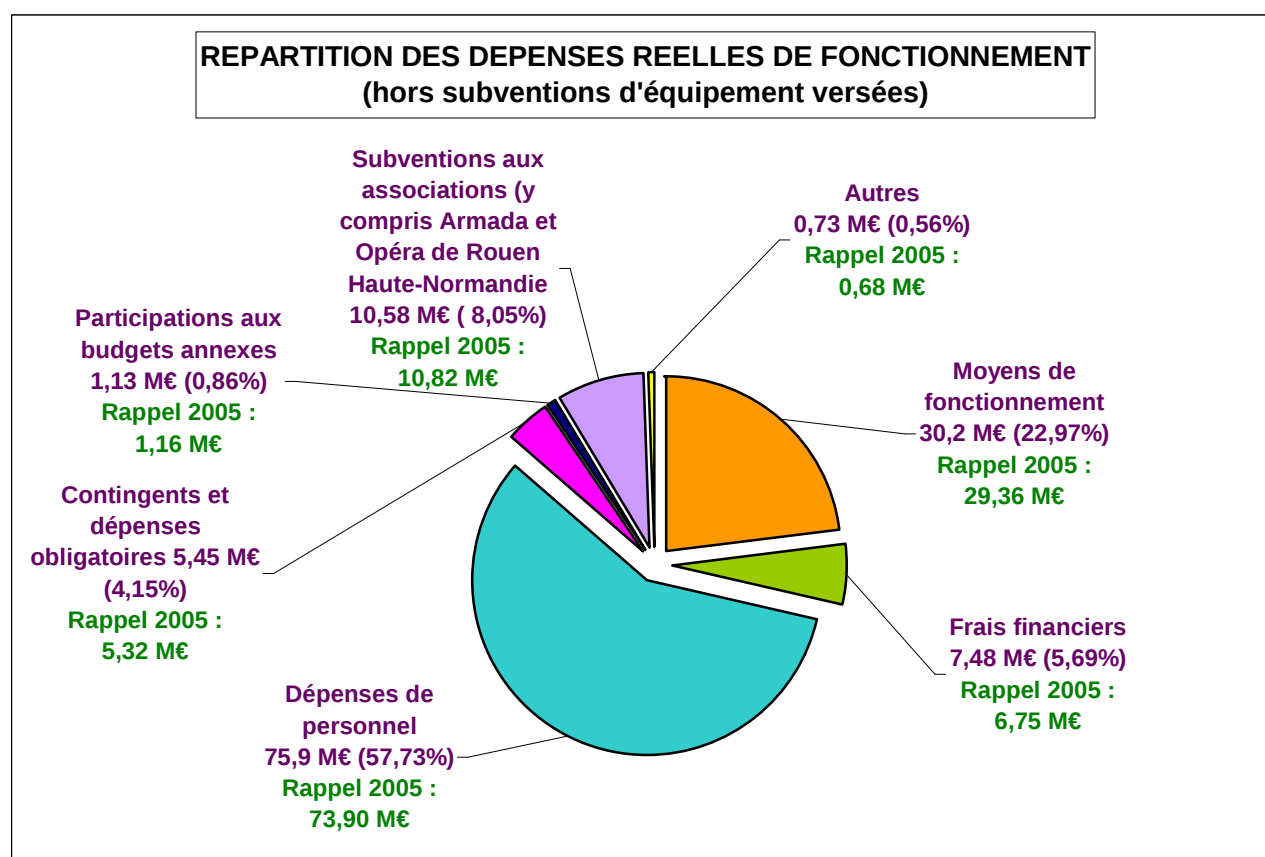
- Les recettes issues de la gestion active de la dette baissent, passant de **2.321K€** à **1.733K€**. Ces évolutions résultent du comportement des produits structurés (SWAPS) sensibles aux variations de pente et pour laquelle des changements d'orientations stratégiques ont été menés avant l'été 2006 (cf. partie sur la dette et les produits structurés) afin de renforcer des positions mieux orientées.

2 - L'analyse des dépenses réelles de fonctionnement

	2003	2004	Evolution 2003/2004	2005	Evolution 2004/2005	2006	Evolution 2005/2006
Dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement versées)	124 130 835 €	125 628 878 €	1,21%	128 009 742 €	1,90%	131 477 166 €	2,71%
Dépenses réelles de fonctionnement (y compris subventions d'équipement versées)	128 543 286 €	127 714 797 €	-0,64%	128 928 733 €	0,95%	139 629 760 €	8,30%

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement et fonds de concours versés) passent de **128.009.742 €** en 2005 à **131.477.166 €** en 2006 soit **+ 2,71%**. Elles s'élèvent à **139.629.760 €** en 2006 contre **128.928.738 €** en 2005 soit **+ 8,30%** en intégrant les subventions d'équipement et fonds de concours versés par la ville de Rouen (cette augmentation importante est liée au versement à Rouen Habitat de plus de **2.140.000 €** de subvention dans le cadre du protocole « Caisse de Garantie du Logement Locatif Social » (CGLLS)).

L'évolution globale des dépenses de fonctionnement reste contenue alors même que les dépenses d'énergie, de fluides et d'électricité ont coûté à la ville plus d'un million d'euros par rapport à 2005 pour un périmètre resté identique. Cette augmentation mesurée est le résultat de l'action menée depuis 2001 qui consiste à maîtriser l'évolution de nos dépenses de fonctionnement face à des recettes dont l'augmentation est fortement contrainte.



2.1. Des charges de personnel stabilisées : 75,90 M€

Les charges de personnel représentent **58,33%** des dépenses réelles de fonctionnement (**57,74%** en 2005). Outre la masse salariale, ces dépenses comprennent principalement les frais de formation du personnel, le contrat de prévoyance sociale (SOFCAP), les subventions versées au C.O.S.C (comité des œuvres sociales et culturelles) et la mutuelle du personnel.

L'ensemble des dépenses relatives à la gestion du personnel augmente de **2,70%** par rapport à 2005. Quant aux charges de personnel (traitements et charges), elles progressent de **+2,60%** (**+2,64%** en 2005). Cette augmentation est légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

Cette évolution, se décline autour des principaux faits suivants :

- **Une politique de recrutement** pilotée qui articule au mieux recrutements externes, internes et la résorption de la précarité. Cette dernière a contribué à l'amélioration de la situation individuelle des agents sans générer de hausse des dépenses,

Bilan pluriannuel des intégrations d'agents en situation précaire

Année	CEC / CAE	Contrats emplois jeunes	Apprentis	Adultes Relais	Agents Horaires	Agents temporaires	total
2001	5	6	4		43	18	92
2002	8	5	3				
2003	3	13	2		12	6	36
2004	2	11			13	4	30
2005	2				11	10	23
2006	6	1	1	2	23	16	50
Total	26	36	10	2	102	54*	231

* Pour certains, il s'agit d'ex horaires, apprentis ou emplois d'insertion

En terme de rémunération, l'absence d'une consommation intégrale des crédits s'explique notamment par l'optimisation des mouvements de personnel inscrits dans le cadre de la mobilité interne,

Années	Nombre de dossiers traités	DONT mobilité interne (hors reclassement)
2004	39	18
2005	76	46
2006	72	51

Données au 31/01/2007

- **la Valeur du point d'indice** : L'augmentation maîtrisée de la masse salariale s'explique notamment par une augmentation de la valeur du point d'indice inférieure aux prévisions (**0,25%** d'augmentation en année pleine ainsi que l'octroi d'un point d'indice supplémentaire au mois de novembre 2006, soit **202.000 €**), contre **0,6%** prévu au budget. La Ville avait misé sur une augmentation plus soutenue de la valeur du point d'indice. Les différentes mesures gouvernementales mises en œuvre n'ont pas permis d'atteindre l'objectif prévu par la Ville. En conséquence, une sous consommation a été dégagée à hauteur de **208.000 €**,

- **Le régime indemnitaire** : **93,99%** des crédits prévus en 2006 ont été utilisés. Ce taux d'exécution doit être mis en parallèle avec celui de 2005, soit **92,78%**. Il convient de noter que les crédits 2006 ont été revalorisés à hauteur de **100.000 €** en faveur des agents de catégorie C. Cet effort s'inscrit en plus de la revalorisation triennale de **500.000 €** par an mise en œuvre de 2003 à 2005,

- **Les CFA** : Depuis 2003, les conditions d'accès au CFA ont été restreintes, ce qui s'est traduit dans un premier temps par une hausse des demandes des agents pour bénéficier de ce dispositif. Or à partir de 2006, une baisse de ces demandes a été enregistrée. Les crédits prévus au BP 2006 n'ont ainsi que partiellement été utilisés,

- **Les départs en retraite** : Le nombre de départs en retraite en 2006 a dépassé le nombre de départs prévus dans le cadre de l'élaboration du budget. Cette évolution a été un facteur de dynamisation de la mobilité interne et de la résorption de la précarité,

- **Les emplois aidés** : Les crédits budgétés au titre de 2006 pour assurer le paiement des agents recrutés sous contrats emplois aidés s'inscrivaient dans le cadre de recrutements prévus sur 12 mois. Les délais de mise en œuvre effective des dispositifs CA et CAE n'ont pas permis d'assurer des recrutements dès le 1^{er} janvier 2006. Ces différents éléments expliquent une sous consommation d'environ **238.000 €**,

- **La formation** : Le budget d'achat de formation avait été augmenté de **50%** de 2005 à 2006. Ceci a permis de mieux répondre à la demande et, au total, près de **95%** des crédits ont été utilisés en 2006. Par rapport à 2005, le nombre d'agents partis en formation a pu être augmenté. La Direction des Ressources Humaines poursuit le développement des formations internes proposées aux agents. Cette formule, plus avantageuse que le recours à des cabinets, et plus valorisante pour les experts internes, implique une baisse des dépenses globales de formation.

2.2. Le poste « contingents, dépenses obligatoires et dépenses diverses » : 5,45 M€

Ce poste recense essentiellement la participation de la ville au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour **3.071.324 € (+ 2,70% CA2005/CA2006)**. Cette participation représente environ **50%** des recettes du budget principal du CCAS.

Les autres dépenses recensées au sein de ce poste budgétaire soit 2.378.919 € se déclinent de la manière suivante :

- la participation versée au **centre social Saint Vivien** destinée à faire face à son déficit de fonctionnement pour **222.860 €**,
- les participations de la ville au fonctionnement **de l'A.G.E.M.U.R**, association chargée de la gestion des écoles de musique pour **438.846 €** en augmentation de **2,53%** et au fonctionnement des écoles privées pour **526.052 €**,
- enfin, le solde se répartit entre **les indemnités des élus** pour **463.793 €** et diverses cotisations (fonds solidarité logement, mission locale, fonds de solidarité énergie, ...)

2.3. Participations aux budgets annexes : 1,13 M€

La participation versée par le budget principal au profit des budgets annexes ne concerne que **le Théâtre Duchamp Villon** pour un montant de **1.129.155 € (TTC)**. Cette participation d'équilibre représente plus de **74%** des besoins de financement générés par l'activité du Théâtre Duchamp Villon.

La subvention d'équilibre versée a permis d'assurer les besoins réels liés à l'activité du Théâtre Duchamp Villon en 2006.

2.4. Subventions aux Associations et participation versée à l'E.P.C.C. opéra Rouen-Normandie : 10,58 M€

Les sommes versées à l'EPCC et aux associations s'élèvent à **10,58 M€** en 2006 contre **10,82 M€** en 2005 (en 2005, l'EPCC avait, pour des raisons de facilité de gestion, bénéficié d'une avance sur l'exercice 2006).

Elles se déclinent de la manière suivante :

- Subventions aux associations (hors armada) : **6.665.432 €**
- Participation versée à l'EPCC : **3.916.000 €**

La ville de Rouen a aidé financièrement en 2005 plus de **356** associations. La loi oblige les collectivités qui versent une subvention supérieure à **23.000 €**, à signer une convention d'objectif avec l'association. Au total, **50** associations sont concernées par cette mesure. Toutefois, la ville de Rouen va au-delà de l'obligation réglementaire car en 2006, **76** conventions d'objectifs ont été signées.

2.5. Contentieux et titres annulés : 0,73 M€

Ce poste peut connaître des variations significatives d'une année sur l'autre en fonction de l'importance des titres annulés sur les exercices antérieurs et des créances irrécouvrables. L'année 2006 a été particulièrement marquée par l'annulation des titres émis pour le recouvrement des droits de voirie et places du fait des travaux de TEOR au centre ville.

2.6. Les moyens de fonctionnement des services maîtrisés: 30,20 M€

Au global, le montant des charges affectées au fonctionnement des services progresse légèrement puisqu'il s'élève à **30,20 M€** en augmentation de **2,83%** entre 2005 et 2006.

L'effort de gestion est particulièrement remarquable pour maîtriser les dépenses de fonctionnement des services car en 2006, le poste énergie et fluide a augmenté de **19,39%**, passant de **5.394.000 €** en 2005 à **6.440.000 €** en 2006.

Evolution de la consommation du poste « moyens des services » depuis 2000

Euros	2000	%	2001	%	2002	%	2003	%
Moyens de fonctionnement	25 649 116	-2,23%	26 978 242	5,18%	26 476 787	-1,86%	28 307 755	6,92%
Fonctionnement général	13 800 018	-2,24%	15 095 140	9,38%	15 135 525	0,27%	16 177 277	6,88%
Interventions et moyens de fonctionnement	11 849 097	-2,22%	11 883 102	0,29%	11 341 262	-4,56%	12 130 478	6,96%

Sources : Rapport présentation du compte administratif 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004

Euros	2004	%	2005	%	2006	%
Moyens de fonctionnement	28 221 074	-0,31%	29 365 813	4,06%	30 197 951	2,83%
Fonctionnement général	15 195 689	-6,07%	15 242 643	0,31%	16 330 826	7,14%
Interventions et moyens de fonctionnement	13 025 386	7,38%	14 123 170	8,43%	13 867 124	-1,81%

III./ LES RESULTATS DE LA SECTION INVESTISSEMENT

Les caractéristiques de l'endettement long terme

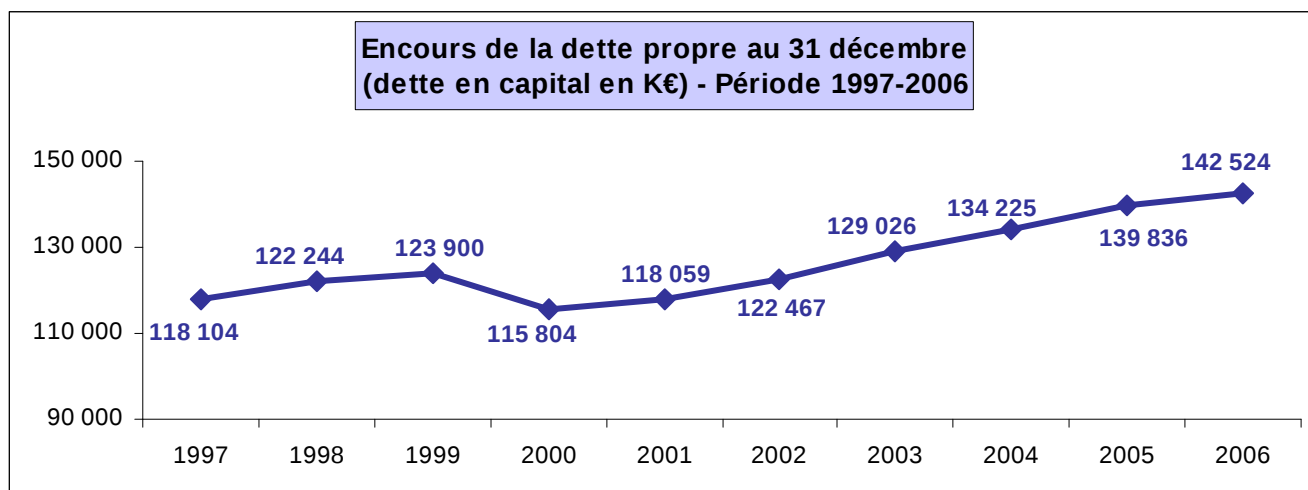
1 - L'endettement propre

L'encours de la dette propre s'élevait au 31 décembre 2006 à **142,52 M€** contre **139,84 M€** l'an passé à la même date soit une augmentation de **1,92%**.

Au titre du budget principal, la Ville a souscrit, après consultation de plusieurs établissements bancaires, 2 emprunts distincts pour un montant global de **16 M€** destinés à financer partiellement les investissements 2006. Il s'agit d'une part d'un emprunt à taux fixe de **3,85%** portant sur un notionnel de **10 M€** contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans. Ce taux d'intérêt particulièrement bas et pérenne permet à la Ville de bénéficier pour les années à venir d'une charge d'intérêt relativement faible au regard des conditions de marché. D'autre part, un second emprunt de **6 M€** a été souscrit auprès de Royal Bank of Scotland (RBS). Le taux appliqué est de **2,90%** sur toute la durée du contrat, soit 15 ans, aux conditions que l'euribor 3 mois ne franchisse pas le seuil de **6%** et que le taux de change Euro/Dollar US n'excède pas **1,60**. Si tel devrait être le cas, le taux d'intérêt deviendrait alors variable sur la période comprise entre le 15 décembre 2011 et le 15 décembre 2017.

Au 31 décembre 2006, la dette de la Ville était composée à **71,15%** de taux fixes et à **28,85%** de taux variables. Cette répartition est similaire à celle constatée à la fin du précédent exercice.

Parmi les prêteurs les plus représentés dans la dette de la Ville, la Caisse d'Epargne représentait **45,13 %** de l'encours, Dexia **22,25 %** et la Société Générale **17,69 %**.



La gestion active de la dette

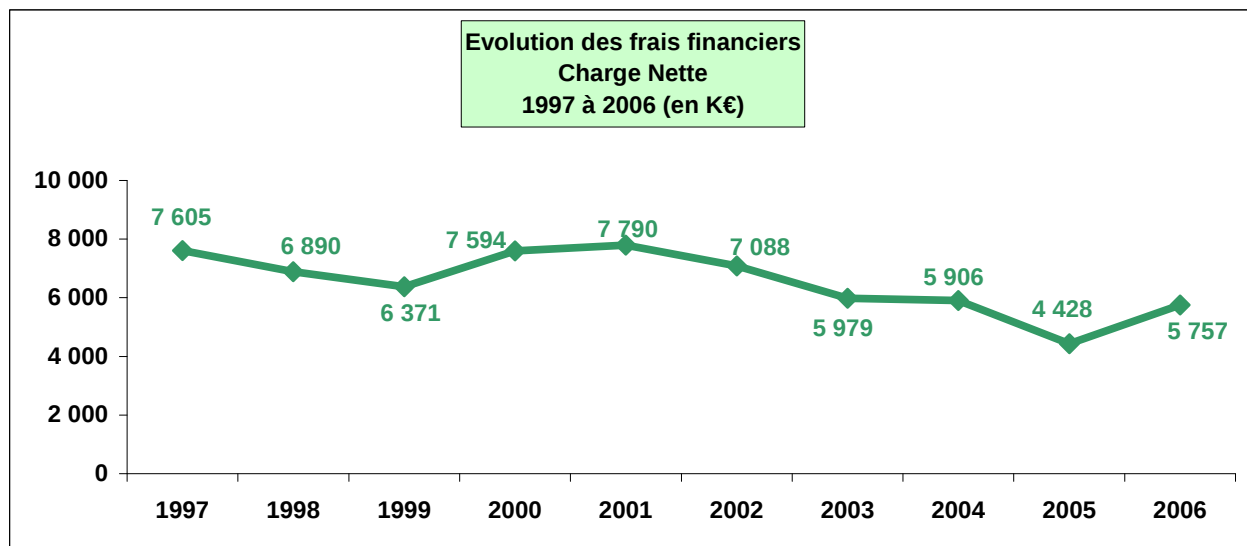
Les deux leviers que sont le remboursement anticipé de capital et le recours aux instruments de couverture ont été utilisés en 2006 pour optimiser la gestion de dette.

- Remboursement anticipé d'emprunts OCLT Société Générale :

L'ouverture de crédit long terme souscrite auprès de la Société Générale a fait l'objet d'un amortissement supplémentaire de **500.000 €** au cours du mois de décembre 2006. La Ville a pu ainsi réduire l'encours de sa dette plus rapidement que ne le prévoyait le tableau d'amortissement initial.

- **La gestion des SWAPS :**

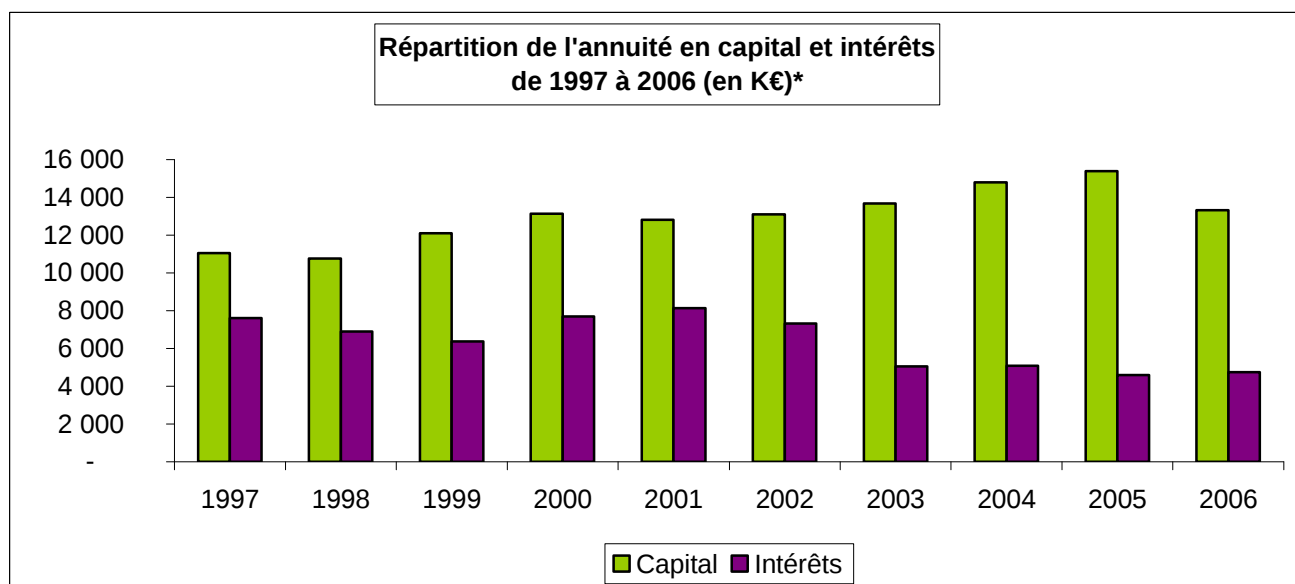
Deux nouvelles opérations de marchés ont été souscrites en juillet 2006 dans le but de minimiser l'exposition aux risques présentée par les SWAPS déjà existants. Ces nouveaux produits de couverture, adossés aux précédents, sont indexés sur un taux fixe à **3%** puis sur l'euroibor 3 mois assorti d'une marge.



*dont SWAP et subventions en annuités

Détail de l'évolution des frais financiers après prise en compte des opérations de SWAP :

	2003	2004	Evolution	2005	Evolution	2006	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5.945.534	6.051.045	+ 1,77%	5.424.122	- 10,36%	5.349.617	- 1,37%
Dépenses liés aux SWAPS	190.222	305 470	+ 60,59 %	1.324.738	+ 333,67 %	2.132.920	+ 61,01%
Sous total des frais financiers payés	6.135.756	6.356.515	+ 3,60 %	6.748.860	+ 6,17 %	7.482.537	+ 10,87 %
Recettes liées aux SWAPS	156 501	450 249		2.321.180		1.725.466	- 25,32%
TOTAL	5 979 255	5 906 266	-1,22%	4.427.680	- 25,03%	5.757.071	+ 29,84%

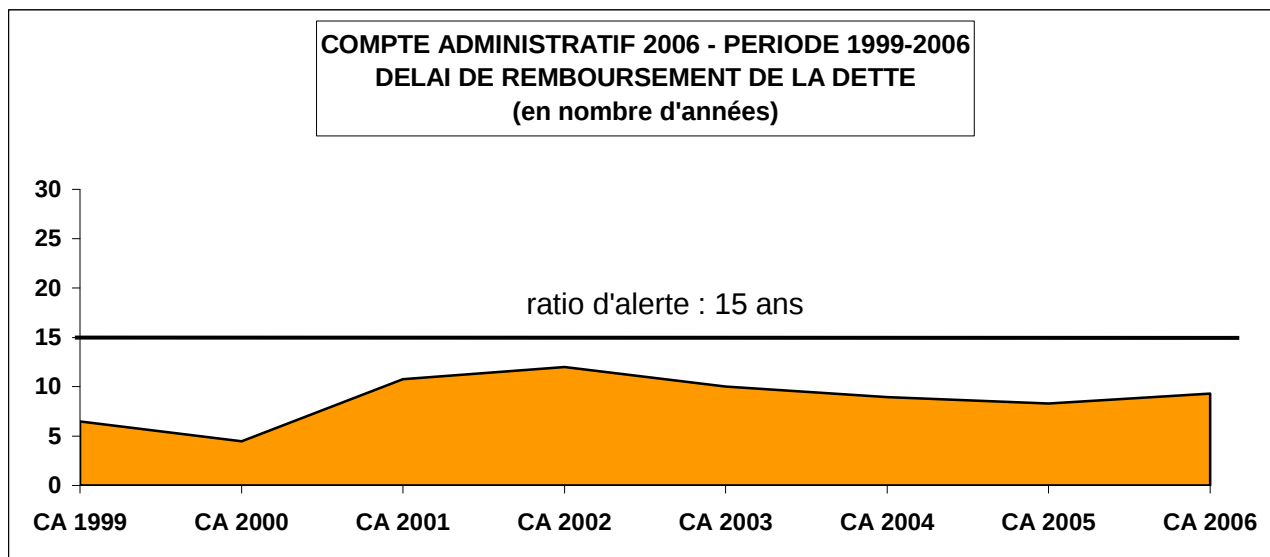


* correspond au paiement des intérêts et du capital de la dette hors METP et subventions en annuités

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée.

Ce ratio, encours de la dette sur épargne, se situe à **9,31 ans**, assez loin du ratio d'alerte de 15 ans communément admis.



Taux moyen pondéré de la dette

Le taux moyen de la dette, après intégration des flux de SWAP, était de **3,78%** le 31 décembre 2006. Ce taux, qui avoisinait **3,20%** fin 2005, a subi la hausse générale du prix de l'argent sur les marchés financiers et retrouve son niveau de 2004 (**3,73%**).

Les autres dettes

Le METP de la patinoire de l'Île Lacroix est arrivé à son terme en mai 2006. **913.732,35 €** ont été réglés au titre de la dernière annuité (**781.512,21 €** au titre du remboursement de capital et **132.220,14 €** pour les intérêts).

La dette en annuités représente pour sa part une charge totale, remboursement du capital et paiement des intérêts, de **158.744,16 €** sur l'exercice 2006.

Endettement court terme

En ce qui concerne la gestion des ouvertures de crédit court terme, il a été opté de conserver un disponible de **29 M€**. Leur renouvellement a eu lieu en septembre 2006 après une consultation auprès des organismes bancaires. Le choix de la ville s'est ainsi porté sur la banque Dexia pour un disponible de **9 M€**, la Société Générale pour **10 M€** et la Caisse d'Épargne également pour **10 M€**. Ce dernier choix offre l'avantage d'une ligne interactive qui permet d'effectuer des tirages ainsi que des remboursements électroniquement via internet.

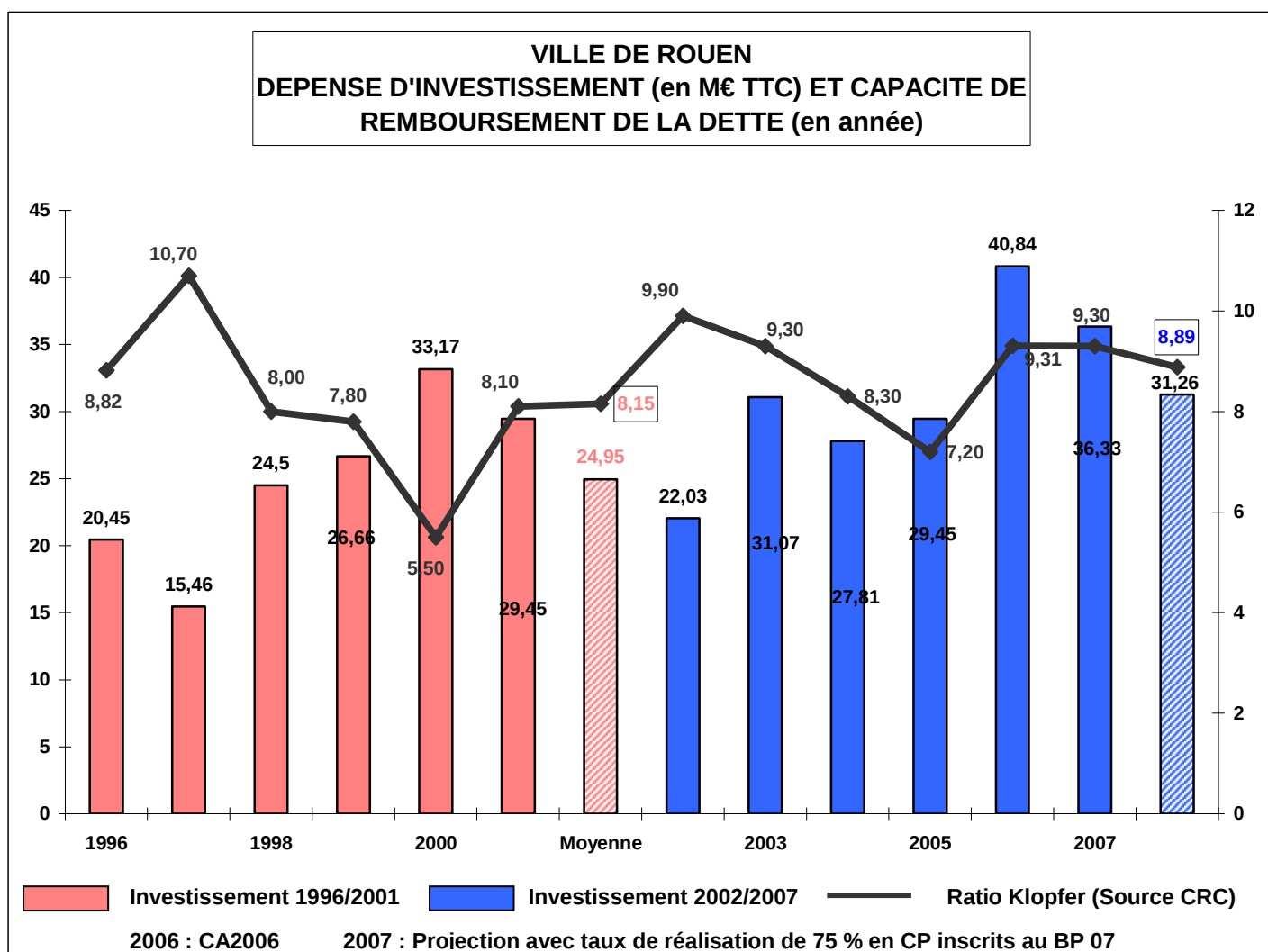
Au cours de l'année 2006, la gestion de ces lignes de trésorerie a permis d'effectuer des tirages à hauteur de **112 M€** pour un montant d'intérêts de **520.000 €**.

L'encours de la dette en tant que tel est peu significatif. Afin de disposer d'une appréciation objective de l'état d'endettement de la collectivité, il convient de retenir le ratio communément admis par les analystes (Capacité d'Autofinancement ou Epargne Brute de l'année N / Encours de la dette de l'année N). Ce ratio dit « Klopfer » permet de mesurer le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en mobilisant l'épargne brute dégagée sur un exercice budgétaire.

Ce ratio significatif dépend cependant de la bonne exécution des dépenses et des recettes de l'année (cf. graphique suivant), il doit pour être pertinent être mis en relation avec le niveau d'investissement réalisé.

Une moyenne sur plusieurs années permet de lisser les variations et d'obtenir ainsi une appréciation de la capacité de la collectivité à investir tout en maîtrisant sa dette.

Ainsi pour Rouen, on constate que le mandat qui s'achève a permis à la ville de bénéficier en moyenne de plus de **6,3 M€** par an d'investissements supplémentaires que le mandat précédent tout en sauvegardant le niveau d'endettement de la collectivité puisque celui-ci n'évolue en moyenne que d'une demi année supplémentaire pour rembourser la dette constituée (**8,15 ans** pour la période 1996-2001, **8,89 ans** pour la période 2002-2007). Sur la durée du mandat, ce sont près de **38M€** supplémentaires qui auront été investis par rapport au mandat précédent.



2 - Les recettes d'investissement hors emprunts

- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe locale d'équipement, les amendes de police, : 7,06 M€

Ce poste budgétaire passe de **6,13 M€** à **7,66 M€** sous l'effet d'une hausse importante du produit des amendes de police et de la bonne tenue de la taxe locale d'équipement.

- Les subventions d'investissement : 3,65 M€

Les subventions d'investissement perçues par la Ville augmentent de **60,71 %** cette année après une augmentation de **10,67 %** de 2005 à 2004 et de **40,52 %** de 2004 à 2003. Cette tendance est le résultat de la montée en puissance et maintenant de la concrétisation des dépenses prévues au Plan Pluriannuel d'Investissement.

Parmi les subventions encaissées en 2006, on peut citer pour les principales le FEDER pour le parc de Grammont (**673.248 €**), l'ANRU pour l'aménagement du secteur Grammont (**465.478 €**), le Département pour le Parc Grammont (**287.663 €**), le FEDER pour le terrain de football et les abords situés à Grammont (**248.500 €**) ou encore la Communauté d'Agglomération Rouennaise pour l'informatisation des bibliothèques (**248.439 €**).

- Les recettes de cessions d'actifs : 3,95 M€.

Parmi les recettes de cessions d'actifs, on peut citer la vente d'un certain nombre d'immeubles ou de terrains. Il s'agit notamment du 118 boulevard de l'Europe, du 16 rue du Champ du Pardon, du secteur Masséot/Louis Blanc, ou des immeubles rue de Chanzy.

3 - Les dépenses d'investissement

Tableau des investissements *
(en euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Investissements (1) (y compris subventions d'équipement)	24 501 512	26 656 407	33 171 761	29 454 059	22 025 689	31 074 557	27 807 305	29 768 644	40 851 802
Dont investissements directs	20 825 891	22 741 937	29 468 267	24 423 040	19 687 501	26 338 415	25 548 205	28 398 584	35 702 307
Taux de réalisation des investissements directs (hors subventions d'équipement)	47,65 %	50,67 %	58,81 %	61,25 %	57,95 %	67,50 %	75,24 %	74,90 %	87,39 %
Besoin de financement budgétaire de l'année	11 681 115	12 741 642	9 350 088	16 228 366	14 889 435	19 952 867	18 388 530	17 180 522	22 400 418
Emprunts réellement souscrits (2)	14 488 062	13 761 268	5 349 131	13 720 411	17 500 000	20 029 800	20 006 852	21 000 000	16 000 000
Emprunts réellement souscrits / investissements	59,13%	51,62%	16,12%	46,58%	79,45%	64,45 %	71,95 %	70,54 %	39,17 %

* ces investissements comprennent également les subventions versées aux maîtres d'ouvrages extérieurs (Etat, Département, bailleurs sociaux)

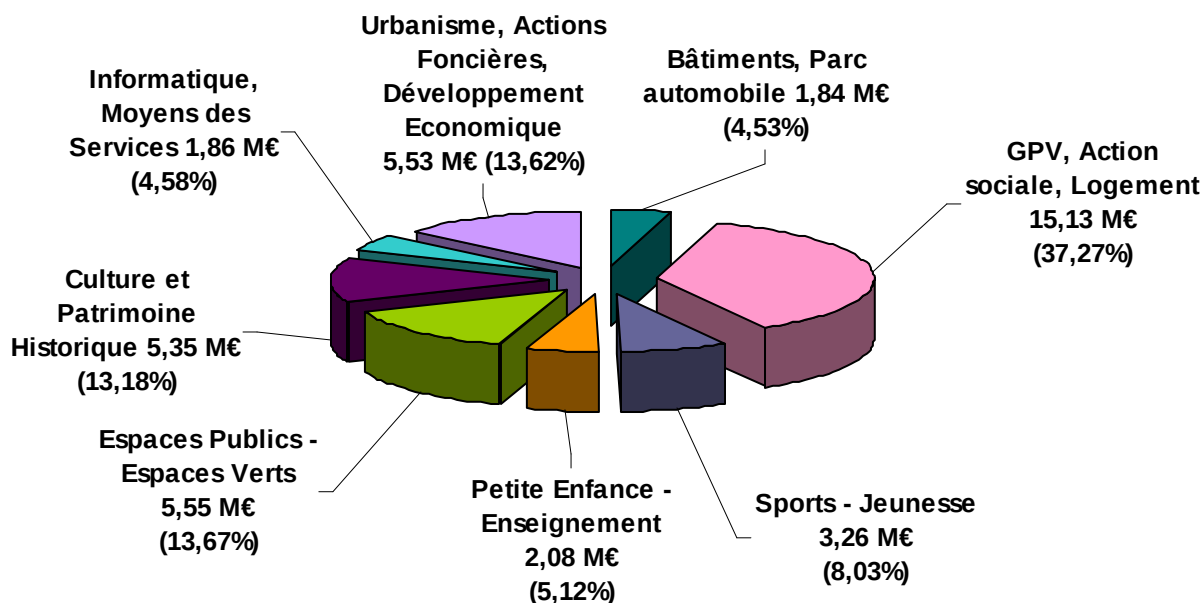
(1) y compris immobilisations financières (avances en fonds de roulement au laboratoire)

(2) Emprunts réellement souscrits dans l'année après prise en compte des reports antérieurs.

Comparaison entre les dépenses d'investissement mandatées (y compris subventions d'équipement et fonds de concours) et la mobilisation de l'emprunt entre 2002 et 2006 :

	2002	2003	2004	2005	2006
Travaux et acquisitions	19 687 423	26 338 415	25 548 205	28 398 584	28 564 434
Subventions d'équipement et Fonds de concours	1 948 397	4 412 451	2 085 919	918 991	5 149 595
Autres investissements	389 869	323 691	173 181	451 069	7 137 873
TOTAL	22 025 689	31 074 557	27 807 305	29 768 644	40 851 902
Emprunts souscrits	17 500 000	20 029 800	20 006 852	21 000 000	16 000 000
Rapport entre dépenses d'investissement et les emprunts souscrits	79,45 %	64,46 %	71,95 %	70,54 %	39,17 %

REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENTS MANDATES



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

En 2006, les crédits de paiement mandatés gérés en Autorisation de Programme se sont élevés à **40,61 M€**. Il s'agit d'un niveau particulièrement élevé puisqu'à titre de comparaison, la moyenne calculée sur les trois dernières années s'élève à **29,44 M€**.

Cette forte dynamique qui enregistre sur une seule année plus de **11,16 M€** de crédits mandatés supplémentaires est la conséquence de l'avancement des projets portés par la municipalité ces quatre dernières années.

L'accélération de la réalisation en fin de mandat est également marquée par un haut niveau de mobilisation des ressources consacrées à l'investissement.

Ainsi, le taux de réalisation se situe à près de **76%**, comme en 2004 et 2005. La mobilisation des équipes s'est attachée tout autant à faire avancer les projets pour les Rouennais qu'à dimensionner convenablement les crédits nécessaires pour mener à bien les opérations.

Parmi les évolutions remarquables, les crédits consacrés au Grand Projet de Ville (GPV) ont augmentés de près de **62%** (**9,25 M€** en 2005, **15,13 M€** en 2006), la culture et le patrimoine historique ont vu leurs crédits pratiquement doubler (**2,91 M€** en 2005, **5,35 M€** en 2006), les crédits pour la petite enfance et l'enseignement ont augmenté de **40,5%** (**1,48 M€** en 2005, **2,08 M€** en 2006), les crédits pour le sport et la jeunesse ont atteint un niveau record de **3,26 M€ (+53%** par rapport à 2005).

La quasi-totalité des programmes sectoriels d'intervention sont rentrés dans la phase concrète des réalisations d'équipement ou de nouvelles infrastructures.

Les principaux crédits mandatés en 2006 peuvent se décliner de la manière suivante :

3.1) Amélioration du cadre de vie des Rouennais

*** Voirie, Eclairage Public et Signalisation**

Près de **4,44 M€** ont été consacrés à ces différents postes avec un effort notable sur la rénovation des chaussées et des trottoirs (**1.114.655 €**), la protection du plateau urbain (**111.797 €**), la poursuite de l'aménagement des quais rive droite (**398.615 €**), TEOR au centre ville (**164.265 €**).

Le grand programme de petits travaux, le confortement des voies et les grosses réparations sur l'espace public ont mobilisé près de **831.000 €**.

*** Attractivité Commerciale**

Rouen améliore le cadre de vie de ses habitants en renforçant l'extension de son plateau piétonnier, en privilégiant les voies consacrées au TEOR mais également en aménageant la rue de la République (**361.562 €** de mandatés), la rue Lafayette (**949.280 €** de mandatés), ces mesures tendent à rendre plus performante l'attractivité commerciale de la cité.

*** Espaces Verts**

Près de **1.104.861 €** ont été consacrés à ce programme en 2006. Ces principales opérations ont concernées la réhabilitation du jardin Maurois (**219.246 €**), le réaménagement d'espaces paysagers (**168.506 €**), la rénovation des serres de production (**196.752 €**) ou encore le réaménagement des cimetières (**88.488 €**).

A noter également, le montant conséquent consacré au fleurissement de la ville (**18.180 €**).

*** Tourisme et Culture**

Dans le domaine de la culture, les principaux postes concernent la réouverture partielle du Muséum (**623.135 €**), la montée en charge de la construction de la Médiathèque (**950.913 €**) et du programme de modernisation informatique (**975.759 €**).

Le musée des Beaux Arts n'a pas été oublié puisque près de **270.000 €** ont été consacrés à l'acquisition d'œuvre ou à leur restauration.

Enfin, la sécurité maintenance a pesé sur ce programme pour **265.212 €**.

En matière de patrimoine historique, la rénovation de la Tour Couronnée de l'église Saint Ouen a nécessité la mobilisation de **823.500 €**, pour le Gros Horloge et son aménagement muséographique c'est un montant de **520.000 €** qui a été nécessaire en 2006, la Flèche et la Tour Lanterne de l'église Saint Maclou ont nécessité près de **320.000 €** de crédits.

Enfin, près de **241.000 €** ont été nécessaires pour mener à bien les travaux de sécurité et de maintenance sur le patrimoine historique Rouennais.

*** Equipements Sportifs**

Outre les travaux de sécurité et de maintenance toujours importants (**412.223 €**) c'est surtout, les travaux du centre Guy Boissière (**2.002.133 €**) qui représentent la principale dépense d'investissement de ce programme sectoriel.

*** Enseignement, Ecole, Petite Enfance, Jeunesse**

Des travaux importants ont été réalisés sur la crèche Payenneville-Sapins (**436.566 €**) ainsi que pour la rénovation des cours d'écoles (**327.991 €**) et la sécurité maintenance des groupes scolaires (**563.885 €**).

L'année 2006 a vu aussi le démarrage de « gros chantiers » qui verront leur aboutissement en 2007, c'est la cas pour la structure accueil « Terre des Enfants » (**224.753 €**), ou encore l'auberge de jeunesse (**229.723 €**).

*** Environnement / Urbanisme**

Le programme d'action foncière a été soutenu en 2006, près de **1.228.819 €** ont été affectés au rachat de terrain via l'EPFN, les acquisitions foncières pour la future ZAC Aubette Martainville ou pour le projet d'aménagement urbain se sont élevées à **1.476.000 €**.

*** Solidarité**

La Ville est engagée auprès du CCAS pour réhabiliter le siège social (**230.000 €** de subventions ont été versées en 2006), et a poursuivi l'équipement du gymnase Graindor dans le cadre du plan Grand Froid (**24.064 €**).

3.2) Les quartiers du Grand Projet de Ville ont bénéficié de près de 12,12 M€ de crédits en 2005

Après **9 M€** en 2005, la Ville accroît son effort sur ces quartiers.

Il s'agit pour l'essentiel des deux CPA et de TEOR sur les Hauts de Rouen.

La CPA Grand'Mare a mobilisé un financement de **4.540.000 €** et la CPA Grammont un montant de **3.138.000 €**. Ces dépenses sont réalisées dans le cadre des conventions d'aménagement signées avec notre aménageur.

La montée en puissance de TEOR sur les Hauts de Rouen est désormais visible pour nos concitoyens, **3.618.767 €** ont été affectés en 2006 à cette opération.

Enfin, on peut citer les crédits mandatés pour aménager les abords du centre commercial de la Grand'Mare (**578.722 €**).

3.3) Habitat

La Ville a respecté ses engagements dans le cadre du protocole CGLLS. **2.140.000 €** ont ainsi été versés à Rouen Habitat. Cet effort financier sans précédent concrétise l'attachement de la municipalité au développement du logement social.

La totalité du programme Habitat en 2006 s'est élevé à plus de **2.757.000 €**.

IV./ LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

Les résultats financiers des 2 budgets annexes peuvent être présentés de la manière suivante :

1 - BUDGET ANNEXE DU THEATRE DUCHAMP-VILLON

Le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2006 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	1.563.183,72
Recettes réelles de fonctionnement	1.418.091,42
TOTAL	- 145.092,30
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	46.991,25
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
TOTAL	- 46.991,25
Résultat de l'exercice 2006	- 192.083,55
Excédent antérieur reporté	269.765,04
Résultat de la section de fonctionnement 2006	77.681,49
SECTION D'INVESTISSEMENT	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	351.701,92
Recettes réelles d'investissement	39.334,00
TOTAL	- 312.367,92
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	46.991,25
TOTAL	46.991,25
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat d'investissement reporté 2005	20.976,10
TOTAL	20.976,10
Résultat global de la section d'investissement 2006	- 244.400,57
Résultat global de l'exercice 2006 (hors restes à réaliser)	- 166.719,08

Le budget du Théâtre Duchamp Villon fait apparaître un résultat global négatif de **- 166.719,08 €**.

En réintégrant les restes à réaliser d'investissement soit **+ 121.940,08 €** en dépenses, et **+300.000€** en recettes, le résultat global cumulé s'élève à **11.340,84€**.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont quasiment équilibrées.

La structure des recettes réelles de fonctionnement (hors report de l'exercice antérieur) reste caractérisée par l'importance de la participation municipale de **1,11 M€** hors taxes en 2006. Cette dernière représente près de **78 %** de la totalité des recettes réelles de fonctionnement.

En outre, l'acquisition des matériels divers nécessaires au fonctionnement du Théâtre Duchamp Villon ainsi que les travaux ont mobilisé une somme de **120 K€**.

2 - BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIERES AMENAGEES ASSUJETTIES A LA T.V.A.

Ce budget instauré en 2001 permet de répondre aux exigences fiscales et administratives de certains types de locations soumises à la T.V.A.

L'exécution du budget 2006 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	159,76
Recettes réelles de fonctionnement	291.409,09
TOTAL	291.249,33
Excédent antérieur reporté	0,00
Résultat de la section de fonctionnement 2006	291.249,33
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	4.183.125,43
Recettes réelles d'investissement	2.651.519,10
TOTAL	- 1.531.606,33
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2005	- 315.316,62
Affectation en investissement de la totalité de l'excédent de fonctionnement 2005	151.638,40
TOTAL	- 163.678,22
Résultat global de la section d'investissement 2006	- 1.695.284,55
Résultat global de l'exercice 2006 (hors restes à réaliser)	- 1.404.035,22

En réintégrant les restes à réaliser d'investissement soit **22.812,13 €** en dépenses et **763.320,90 €** en recettes, le résultat global cumulé s'élève à **- 663.526,45 €**.

Ce résultat négatif est temporaire car il sera comblé par l'aide financière des partenaires au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Ce budget a pour objet de retracer les travaux réalisés au sein du Théâtre des Arts. En 2006, une somme totale de **3.923.855 €** a été mandatée.

CONCLUSION

L'examen du compte administratif de l'année 2006 révèle par les moyens financiers qui y sont consacrés l'effort d'investissement sans précédent réalisé pour positionner Rouen comme une ville d'avenir.

Les forces municipales sont mobilisées au service de nos citoyens afin d'optimiser les ressources financières au plus près des besoins. Les taux de réalisation des crédits marquent cet attachement à dépenser juste et au final à ne prélever par l'impôt que ce qui est nécessaire.

Jean-Michel GUYARD
Adjoint au Maire
Chargé des Finances,
De la Planification et du
Développement Economique